

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 3**

Engagement n° 3 (demandé par ROÉE)

Fournir les modalités du programme Maison efficace, tel qu'il existait et notamment au chapitre des efforts en rapport avec les chauffe-eau à trois éléments.

Réponse à l'engagement n° 3 :

1 L'offre intégrée pour la nouvelle construction (Maisons efficaces) a été lancée à
2 l'automne 2014 et a pris fin le 31 décembre 2017. Ce programme avait pour
3 objectif de promouvoir l'installation de produits écoénergétiques auprès des
4 constructeurs de maisons neuves.

5 • **Mesures de base :**

- 6 ○ Fenêtres certifiées Energy Star ;
- 7 ○ Ampoules DEL certifiées Energy Star ;
- 8 ○ Thermostats électroniques ;
- 9 ○ Chauffe-eau à trois éléments ;
- 10 ○ Installation électrique pour bornes de recherche pour véhicules
11 électriques.

12 • **Mesures facultatives :**

- 13 ○ Récupérateur de chaleur des eaux grises ;
- 14 ○ Système géothermique.

15 • **Incitatif financier aux entrepreneurs :**

- 16 ○ une aide financière de 1 000\$ pour la construction d'une maison modèle
17 intégrant les cinq mesures éconergétiques obligatoires et la première
18 mesure facultative ;
- 19 ○ une aide financière supplémentaire de 4 000\$ pour une maison modèle
20 dotée d'un système géothermique.

21 • **Bonification aux entrepreneurs : Chaque Maison efficace vendue était
22 comptabilisée dans un système de pointage. Les points obtenus donnaient
23 droit à :**

- 24 ○ du matériel promotionnel (affiches, dépliants, etc.) selon le palier atteint
25 (bronze, argent ou or) ; et
- 26 ○ de la visibilité sur le site Web d'Hydro-Québec.